

Charte éthique de l'AFAV

« En redonnant sa vraie notion à la valeur, nous saurons réussir nos challenges »
Marion Berlioz, Présidente de l'AFAV

La charte éthique de l'association s'articule autour des 3 thématiques :

Ouverture - Transparence - Développement durable

Ces piliers sont les fondamentaux de notre engagement pour fédérer les membres de l'association et assurer des relations de confiance avec nos interlocuteurs.

L'ouverture



Se réinterroger en permanence pour être efficient.

S'engager pour répondre aux préoccupations des entreprises, des collectivités, des citoyens ...

Favoriser une diffusion large des connaissances relatives au management et à l'analyse de la valeur.

Développer des synergies et complémentarités avec des approches et méthodes connexes.

Construire et animer des partenariats.

La transparence



Afficher des orientations stratégiques partagées.

Agir avec intégrité, impartialité et équité.

Respecter la propriété intellectuelle de chacun, la protection des données personnelles et des informations sensibles.

Afficher la tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption.

Le développement durable



Agir pour que nos méthodes soient au service d'un développement durable selon ses 3 axes : économique, écologique et social.

Contribuer à un avenir porteur de sens, centré sur l'humain et la préservation des ressources de la planète.

Gouverner l'association de manière collaborative.

